

Projet VNF 2013 :
Séance de questions-réponses à la CNBA
avec le DG de VNF

Le 25 mai dernier M. Papinutti, directeur général de VNF, a présenté à la commission des infrastructures de la CNBA son projet pour le réseau navigable français à l'horizon 2013. A l'invitation de la CNBA participaient à cette commission des infrastructures des représentants des syndicats et des associations. Cette réunion a été l'occasion pour VNF de présenter son plan d'actions à court et moyen terme, de discuter de l'avenir de l'ensemble du réseau fluvial et d'écouter les requêtes des différents acteurs présents ce jour.

Constructive : cet adjectif résume bien la teneur de la réunion qui s'est tenue à la CNBA avec le DG de VNF, M. Marc Papinutti, qui fait preuve d'écoute et d'attention à l'égard des requêtes des bateliers. Au cours d'un échange de questions-réponses de plus de trois heures d'une grande qualité, M. Papinutti, accompagné de Mme Isabelle Andrivon, a clairement fait part de sa volonté de :

- **Développer le fluvial** (objectif de croissance : +16%). Il a annoncé une augmentation des investissements dans ce domaine (+ 70 millions d'euros par an, cible à 2 milliards d'euros à horizon 2018) ;
- **Soutenir le réseau Freycinet** : « Je sais combien vous êtes attachés au réseau Freyssinet, toutes et tous », a-t-il déclaré. Pas question, donc, de fermer le réseau Freycinet. En revanche, un fonctionnement impliquant de moduler les horaires en fonction des saisons et des périodes de l'année les plus fréquentées et le développement de l'automatisation des écluses.
- **Développer une culture de l'engagement** : le DG de VNF a indiqué qu'il trouvait inacceptable que des engagements soient pris par des services et ne soient pas tenus. Il a indiqué s'impliquer personnellement dans le développement d'une culture du respect des engagements pris au sein de l'établissement VNF, ce dont les bateliers ne peuvent que se réjouir.
- **Rapprocher les professionnels et les services en charge du réseau** : selon M. Papinutti, l'une des raisons des dysfonctionnements constatés par les professionnels réside dans le fait que les agents n'ont pas toujours connaissance des contraintes et des impératifs des professionnels. « Il est important que l'ensemble des acteurs du fluvial réapprennent à se parler ». Il a indiqué s'être fixé pour objectif d'avoir fait naviguer tous les agents des services dans les 3 ans à venir.

Au fil des échanges, la CNBA ainsi que les associations et syndicats invités ont exprimé leurs demandes :

- **Des cartes et statistiques des flux du réseau plus objectives** : actuellement VNF propose des données générales relatives à la croissance du trafic, sans mentionner le gabarit des bateaux concernés. La CNBA a donc demandé au DG de VNF que soient intégrées, dans les statistiques, les projections et les cartes, la taille des unités concernées afin de disposer d'une vision objective de la croissance du trafic fluvial.

- **Des commissions des usagers respectant leurs engagements** : Comme l'a indiqué l'un des administrateurs de la CNBA, « il faut parfois revenir trois ou quatre fois à la charge pour que les demandes soient entendues par les commissions des usagers ». La CNBA a demandé au DG de VNF pour quelle raison des durées aussi longues étaient nécessaires. Celui-ci a reconnu qu'il était anormal que des décisions prises en commission des usagers ne soient pas tenues. Il s'est engagé à faire respecter leurs engagements par les services sur lesquels il a autorité. Il a par ailleurs rappelé qu'il travaillait depuis le début de l'année à la réactivation des commissions territoriales.
- **Accès au réseau : 12 heures d'amplitude horaire** : La CNBA a rappelé la demande qu'elle formule depuis un certain nombre d'années : ouverture du réseau connexe sans interruption pendant au moins 12 heures. Le DG de VNF a indiqué que cette demande ne pouvait actuellement pas être satisfaite sur tout le réseau du fait du manque de personnel. Toutefois, il s'est dit prêt à mettre en place une augmentation expérimentale de l'amplitude horaire (passage à 12 heures) sur certaines voies navigables en fonction des demandes des professionnels.
- **Faciliter le passage aux écluses automatiques** : La CNBA a demandé au DG de VNF s'il était possible d'utiliser ces écluses y compris en l'absence des agents chargés de surveiller leur bon fonctionnement. En effet, actuellement, lorsque l'agent chargé de la surveillance est absent, il n'est pas possible de passer ces écluses. Les bateliers préféreraient pouvoir passer l'écluse, quitte à devoir attendre un peu plus de temps en cas de dysfonctionnement.
- **Associer systématiquement les professionnels aux projets de modernisation des infrastructures ou de construction de nouveaux ouvrages** : la commission des infrastructures de la CNBA a demandé au DG de VNF que l'avis des professionnels du fluvial soit systématiquement demandé et écouté dans le cadre des projets de modernisation des infrastructures ou de construction de nouveaux ouvrages. Une étude approfondie sur l'impact de chaque projet sur la profession batelière (à titre d'exemple : construction de ponts avec des piles, construction de barrages non franchissables en cas de crue) a été demandée. Enfin la nécessité de prendre en compte la longueur des bateaux dans les projets d'aménagement a été soulignée.

Engagements financiers, modernisation de l'exploitation, qualité de service, le projet VNF 2013 porte des perspectives constructives. Celles-ci doivent toutefois nécessairement prendre en compte les demandes des usagers de la voie d'eau, en particulier celles qui émanent de l'artisanat batelier. VNF semble avoir la volonté de se rapprocher des usagers de la voie d'eau et de leurs besoins, ce que la CNBA ne peut que trouver positif. La CNBA souhaite que cette volonté soit suivie d'effets et que ses suggestions et recommandations soient entendues.

Une réunion du même type est d'ores et déjà envisagée à la rentrée, elle sera l'occasion d'échanger sur le problème épineux de la collecte des déchets fluviaux.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la CNBA :

- **Téléphone : 01.43.15.96.96**
- **Email : cnba.paris@wanadoo.fr**

www.cnba-transportfluvial.fr